

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UCPA FORMATION
Buffy Vincent
06.99.95.48.83
vbuffy@ucpa.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

-Avoir 18 ans révolus - Être en mesure de signer avec une entreprise du secteur d'activité un contrat d'apprentissage, un contrat de professionnalisation, ou de bénéficier d'un CIF, - Obtenir un avis favorable lors du bilan sélection. Le Bilan Sélection : Suite au traitement du dossier de candidature, qui doit nous être envoyé, une convocation individuelle à un bilan sélection est envoyée. Ne pas attendre pour envoyer le dossier car c'est le cachet de la poste qui fait foi pour l'envoi des convocations limitées à 20 candidats par bilan. Lors du bilan de Sélection les postulants doivent : - Présenter en détail le cursus et les contenus de formation. - Être évalué sur leur niveau de base technique attendu par la profession (utilisation d'un matériel simple de Mix Dj + animation micro), - Réaliser un entretien individuel (Evaluation du projet professionnel) - Entretien individuel (Evaluation du projet professionnel).

Prérequis pédagogiques :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV mais les niveaux inférieurs peuvent être acceptés si un niveau d'expérience est prouvé, - Avoir une pratique du mixage sur platines DJ, - Avoir une expérience d'animation musicale devant un public.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Former et diplômé des jeunes aux métiers de l'animation musicale et scénique. Préparation au titre homologué « Animateur(trice) musical(e) et scénique ». Grâce à la maîtrise des différents domaines les élèves pourront facilement évoluer dans le secteur d'activité et justifier d'un diplôme d'Animateur Musical et Scénique reconnu par l'Etat. Le rythme de l'alternance (En entreprises tous les week-ends ainsi que toutes les 3 semaines de cours pendant 2 semaines) permet d'appliquer directement le théorique à la pratique et de justifier par la suite de cette expérience réussie auprès des futurs employeurs.

Contenu et modalités d'organisation

La formation professionnelle d'Animateur(trice) Musical(e) et Scénique (AMS) aborde tous les domaines nécessaires à la réussite dans le monde de la nuit pour une employabilité maximale à la sortie : • Animation • Techniques de MIX • Lumières • Vidéo • Son • Production musicale • Communication • Musicologie 4 Grands Domaines d'Activités sont exercés : • Préparations d'animations musicales : visuelles et scéniques • Animation musicale et vocale : adapter son ambiance en fonction du lieu, du public, de l'événement • Animation visuelle et scénique : en corrélation avec la diffusion musicale • Entreprenariat : gestion, droit, communication, finance afin de créer son entreprise.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Animateur(trice) musical et scénique - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Postes visés principalement : • Animateur musical et scénique, • DJ résident, • Light jockey, • Vidéo jockey, • DJ Producteur, • DJ Directeur artistique, • DJ Organisateur de soirées, • DJ Responsable d'animation, • Animateur micro

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00170487	du 16/09/2019 au 11/02/2021	Poitiers (86)	UCPA FORMATION		MON COMPTE FORMATION FPC	Contrat pro
00170488	du 02/12/2019 au 06/05/2021	Poitiers (86)	UCPA FORMATION		MON COMPTE FORMATION FPC	Contrat pro